

s'il s'était de nouveau présenté aux élections dernières, car ses électeurs ont conservé de lui le meilleur souvenir. Pour le faire revenir au Conseil municipal, il a fallu que ses amis et partisans lui fassent quelque peu violence. L'échevin sortant, M. P. E. Paquette, demande le renouvellement de son mandat, mais dans le quartier St-Louis on blâme très ouvertement quelques-uns de ses votes et les électeurs veulent lui créer des loisirs en le remplaçant par M. J. R. Savignac dont ils n'ont jamais eu qu'à se louer.

Il n'est pas nécessaire de parler bien longuement de M. J. R. Savignac qui est honorablement connu de toute la classe commerciale de la ville. D'une situation de fortune indépendante, il dispose de tout le temps nécessaire pour veiller aux intérêts que les électeurs de son quartier ne manqueront pas de lui remettre à nouveau entre les mains.

H. B. RAINVILLE. Deux candidats deux avocats, se présentent dans le quartier Centre pour le ticket No 2 ; M. H. B. Rainville, échevin sortant et M. Calixte Lebeuf à qui l'idée est fraîchement venue de siéger au Conseil Municipal.

Des deux candidats, le plus qualifié est, à notre avis, M. H. B. Rainville. Ses qualités administratives et financières l'ont mis depuis longtemps en évidence et l'ont désigné à ses collègues pour la présidence du comité des finances. Personne ne contestera à M. Rainville qu'il a pris la direction de ce comité à une époque très critique de notre histoire municipale et qu'il n'a pas peu contribué à remettre de l'ordre dans le budget de la Ville. Dévoué à ses électeurs, administrateur habile, versé dans toutes les questions municipales, M. Rainville retournera au Conseil où sa place est toujours marquée.

M. Rainville, nous devons le

rappeler à nos lecteurs, a été le défenseur du commerce de détail à la Législature de Québec au moment où une nouvelle charte municipale a été votée. Le commerce de détail a trouvé un appui chaleureux auprès de M. Rainville quand est venue la question d'une taxe à imposer sur les grands magasins à départements. La taxe a été refusée par le Parlement de Québec, mais la question n'est pas enterrée ; elle renaîtra, soyons-en certains, et nos lecteurs seront heureux de trouver en M. Rainville un défenseur du commerce de détail contre les ruineux bazars.

M. Calixte Lebeuf a contre lui et la personnalité de M. Rainville et son inexpérience dans les affaires de la municipalité.

C. F. SMITH. Le Président du Board of Trade quel qu'il soit est forcément quelqu'un. Notre Board of Trade est, comme chacun le sait, la réunion des personnalités les plus marquantes du commerce de la métropole du Canada ; en être le président est un honneur et un titre que peu de personnes sont en état de se voir décerner. Or M. C. F. Smith qui est candidat contre M. A. Stevenson, l'échevin sortant du quartier ouest, ticket No 1, est évidemment un candidat sérieux avec lequel il faut compter.

Depuis longtemps on réclame une infusion de sang nouveau au sein du Conseil, M. A. Stevenson représente le sang ancien, il a conservé toutes les idées du passé, d'un passé trop vieux pour les nouvelles générations. M. Stevenson a rendu des services, c'est vrai ; il pourrait en rendre encore, c'est possible, il a trouvé sa récompense dans des rélections successives, l'électorat ne lui doit plus rien, mais les électeurs se doivent à eux-mêmes d'envoyer au Conseil un homme de la valeur de M. C. F. Smith.